



Aide pour les étudiants en 1ère année en santé

..... En résumé

Lycéens, futurs bacheliers résidant en Mayenne
Inscrits pour une première année en santé "Pluripass" auprès de l'Université d'Angers
Disposant de savoir être et savoir faire pour suivre la première année d'études de santé
Soumis à conditions d'assiduité durant l'année d'études
Respecter les plafonds de ressources

Le Département de la Mayenne souhaite encourager des lycéens mayennais vers un cursus universitaire en santé par le versement d'une bourse de 2000 euros permettant de financer, en partie, les coûts liés à leurs études.

Les inscriptions sont closes pour l'année 2020

- [Guide pratique de constitution du dossier \(PDF - 386.59 Ko\)](#)

[Contactez-nous](#) [aide](#)